



Terre-en-vue SCRL FS
Coopérative à finalité sociale
Chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux
cooperative@terre-en-vue.be
www.terre-en-vue.be

+ 32 496 68 28 02 (François Leboutte)
+ 32 491 39 85 86 (David Dupuis)
+ 32 496 68 28 78 (Maarten Roels)
+ 32 496 68 28 62 (Zoé Gallez)
+ 32 499 75 81 60 (Perrine Ghilain)
+ 32 491 39 87 84 (Lionel Colpin)

N° d'entreprise
BCE 0845 451 604

Compte bancaire
BE77 523-0439765-42
TRIOBEBB

Gembloux, le 8 mars 2019

Convocation à l'assemblée générale 2019 de Terre-en-vue scrl fs

Chers coopérateurs, chères coopératrices,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de la coopérative Terre-en-vue, qui aura lieu **le dimanche 24 mars 2019 de 10h (accueil dès 9h30!) à 17h à Namur à l'espace Kegeljan, rue Henri Lecoq 47.**

L'ordre du jour est le suivant :

En matinée (10h - 13h) :

- 1) Rapport annuel 2018**
- 2) Comptes annuels 2018**
- 3) Décharge des administrateurs**
- 4) Nomination des nouveaux administrateurs et renouvellement des mandats**

Présentent leur candidature comme administrateurs :

- Nicolas Dedoncker
- Colette Denis

- 5) Perspectives 2019**
- 6) Budget pour l'année 2019**

En après-midi (14h – 17h) :

- 7) Rencontre des agriculteurs sous forme de tables de discussion**
- 8) Atelier "Construire ensemble notre mouvement"**: cette année, l'atelier portera sur les formes d'engagement au sein de TEV. "*A quel niveau puis-je m'engager? Avec qui et dans quel but concret?*" Trois actions concrètes seront présentées pour discussion

17h : Clôture et « verre de terre »

Notez que le rapport annuel et les comptes 2018 sont disponibles sur le site internet www.terre-en-vue.be ou en consultation dans leur version papier au 37, Chaussée de Wavre à 5030 Gembloux ou au 85, rue de la Croix de Pierre à 1060 Saint-Gilles.

Aspects pratiques

Vous trouverez ci-joints :

- Un formulaire de procuration à remplir et à nous renvoyer **pour le 18 mars** à l'adresse info@terre-en-vue.be si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale et que vous souhaitez vous y faire représenter.
- Un formulaire de mandat si vous représentez une personne morale (asbl, coopérative, ...), dont vous n'êtes pas le représentant officiel, également à nous renvoyer **pour le 18 mars** à info@terre-en-vue.be

Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer,

Le conseil d'administration de l'asbl Terre-en-vue :
Lison Hellebaut, Marie-Odile Jaspard, Florine Marot, Lionel Delvaux,
Jérôme Rassart, Thierry Vard et Sylvain Launoy